



CAPD du 26 mars 2020
Déclaration du SE-Unsa 71

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs les membres de la CAPD

Cette CAPD se tient dans un contexte très particulier.

Celui de l'épidémie de Covid-19, de la fermeture des écoles et du confinement de la population, situation inédite qui nous conduit à tenir cette instance en visioconférence. Les personnels du Service public d'éducation relèvent le défi qu'impose cette crise sanitaire et sont déjà sous tension, entre accueil des enfants de soignants, suivi de leurs élèves à distance et garde de leurs propres enfants. Et que dire des directrices et directeurs d'école qui, en plus des missions déjà citées, doivent, entre autres, gérer les passages en 6^e et l'organisation de l'accueil dans leur école !

Notre ministre s'exprime beaucoup. Il s'adresse à toute la société, notamment aux parents d'élèves, et c'est son rôle. Ce faisant, il s'adresse aussi à tous les personnels. Le SE-Unsa lui demande de ne pas faire aux premiers des promesses qui seraient intenable pour les seconds. Il lui demande également d'assurer les enseignants de son soutien et de cesser toute pression médiatique, notamment concernant la continuité pédagogique et le lien avec les familles. Face à cette crise, le SE-Unsa juge nécessaire que l'administration sache enfin **faire confiance** à ses personnels !

Autre sujet, qui ne fait pas directement l'actualité mais qui va le devenir lorsque les opérations de mouvement auront commencé : le dialogue social en panne !

Nous nous sommes vivement opposés à la loi dite de « modernisation » de la Fonction Publique. Ce mot est usurpé. Il n'y a aucune rénovation, ni aucune modernisation. Il y a volonté de réduire les prérogatives des organisations syndicales qui pourtant n'ont toujours été que consultatives. Alors que les CAP étaient un lieu d'échanges et de débats, permettant un éclairage et un contrôle mutuels des situations des personnels, ainsi que l'établissement de règles claires, les personnels ne seront dorénavant plus protégés par des regards croisés.

Là où habituellement, les organisations syndicales apportaient l'explication de la non obtention d'un poste ou d'une promotion, il n'y aura plus d'interlocuteur sauf vos services.

Il n'y aura plus qu'un lien direct entre les professeurs et leur administration. En faisant disparaître le collectif, on choisit l'individualisme forcé : ce n'est pas le choix de société que nous faisons. Et la situation inédite et anxiogène que nous vivons aujourd'hui montre à rebours que seule la solidarité et la responsabilité collective peuvent permettre à notre pays de garder sa cohésion en situation de crise.

A l'Unsa, nous avons toujours eu une démarche constructive, dans l'intérêt de tous, personnels et service public d'éducation. Nous souhaitons continuer à faire ce travail utile à tous. Parce que l'amélioration de la situation des personnels par le biais de nos interventions, grâce à une connaissance fine des situations que l'administration ne peut pas toujours dominer, est profitable aux collègues comme à son institution. Gagnant-Gagnant. Concrètement, voici donc ce que nous demandons :

- Nous demandons à avoir les documents avant diffusion aux personnels, dans les commissions compétentes en la matière.
- Nous demandons à ce que l'administration nous réponde sur des sujets concernant des situations personnelles de collègues, comme, par exemple, les postes adaptés ou les allègements de service où le travail, fait en amont les années précédentes, était efficace.
- Nous vous demandons de relayer ces attentes fortes au ministère, et vous en remercions.

L'éducation comme la santé ou la sécurité contribuent à la cohésion sociale dont nous avons tant besoin ; elles doivent redevenir centrales dans l'affectation des moyens matériels et humains, dans la juste rémunération du service rendu au public comme reconnaissance de leur engagement au service de tous, mis en évidence par la crise actuelle. L'Unsa saura le rappeler au gouvernement.